

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-772366

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1615

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KINANI OUAFAA

Date de naissance :

02/02/61

Adresse : Rue Kadi Bakkar, Résidence Rambour, Immeuble E
zero étage - Appart. 2 CASA BLANCA

Tél. : 066131933

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Moulay ALAOUI
Médecin Cardiologue
Centre Hospitalier de Boulogne sur Mer

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age:

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

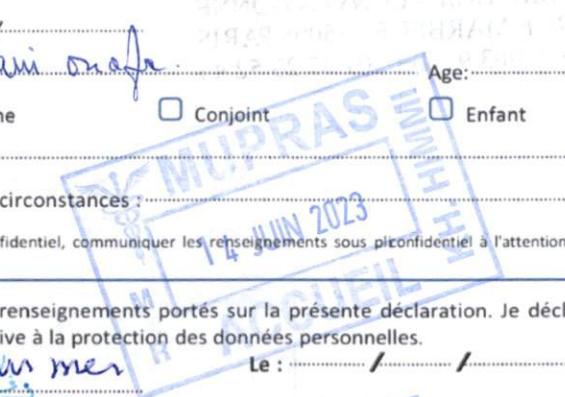
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

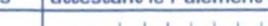
Fait à : BOULOGNE SUR MER

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



8

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11.04.2023	U		518	INP : [REDACTED]
				 Docteur Moulay ALAOUI Médecin Cardiologue Hôpitalier de Boulogne sur Mer

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
SELARL PHARMACIE MATIGNON		
1 AVENUE MATIGNON		280,76
75008 PARIS		
Tél. : 01 43 59 86 55 - Fax : 01 42 25 98 52		
RCS Paris : 822400255		

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE 30 - BIOLOGIE CONVENTIONNÉE 18 RUE MARBEUF - 75008 PARIS 75 3 79003 9 - Tél : 01 47 23 52 44			73,78 €

AUXILIAIRES MÉDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
.....						
.....						
.....						
.....						
.....						



Centre Hospitalier
Boulogne sur Mer

CENTRE HOSPITALIER DE BOULOGNE-SUR-MER

B.P. 609 - 62321 Boulogne-sur-Mer - Cedex

Tél. 03.21.99.33.33

N° FINESS



620000653

CARDIOLOGIE

Tél. : 03 21 99 30 31

Télécopie : 03 21 99 38 50

Consultations Externes : 03 21 99 39 72

Boulogne-sur-Mer, le

11/04/2023

Mme Larivière Sophie

Docteur M. ALAOUI

Attaché en Hémodynamique
au CHR d'AMIENS

CARDIOLOGUE

N° RPSS



10002295573

- Eosinophiles, basophiles
- Protéines, albumine
- Ac. bilirubine
- Acétate, vés., DFL
- Cholestérol + HDL, HPL, LD cholestérol, TB
- Bilirubine totale / directe
- PA, VGT, TGO, TGP
- Gélinose, Gay
- NFS, TP, TCA, INR
- Taux Prolactine
- Glycémie, Hb glycation

LABORATOIRE
30 - BIOLOGIE - CONVENTIONNÉ
18 RUE MARBEUF - 75008 PARIS
75 3 79003 9 - Tél : 01 47 23 52 44

Docteur Moulay ALAOUI
Médecin Cardiologue
Centre Hospitalier de Boulogne sur Mer

D
Dr



Centre Hospitalier
Boulogne sur Mer

CENTRE HOSPITALIER DE BOULOGNE-SUR-MER

B.P. 609 - 62321 Boulogne-sur-Mer - Cedex

Tél. 03.21.99.33.33

N° FINESS



620000653

CARDIOLOGIE

Tél. : 03 21 99 30 31

Télécopie : 03 21 99 38 50

Consultations Externes : 03 21 99 39 72

Docteur M. ALAOUI

Attaché en Hémodynamique
au CHR d'AMIENS

CARDIOLOGUE

N° RPPS



10002295573

Boulogne-sur-Mer, le

DUPPLICATA



Centre Hospitalier
Boulogne sur Mer

CENTRE HOSPITALIER DE BOULOGNE-SUR-MER

B.P. 609 - 62321 Boulogne-sur-Mer - Cedex

Tél. 03.21.99.33.33

N° FINESS



620000653

CARDIOLOGIE

Tél. : 03 21 99 30 31

Télécopie : 03 21 99 38 50

Consultations Externes : 03 21 99 39 72

Boulogne-sur-Mer, le

19/04/2023

Dr Moulay ALAOUI

Docteur M. ALAOUI

Attaché en Hémodynamique
au CHR d'AMIENS

CARDIOLOGUE

N° RPPS



10002295573

- Enrassy 4y : stéth
- Enrassy 1y : 2 bâts | 6y | t

Dr Moulay ALAOUI
Centre Hospitalier de Boulogne sur Mer
Medecin Cardiologue





Centre Hospitalier
Boulogne sur Mer

CENTRE HOSPITALIER DE BOULOGNE-SUR-MER

B.P. 609 - 62321 Boulogne-sur-Mer - Cedex

Tél. 03.21.99.33.33

N° FINESS



620000653

CARDIOLOGIE

Tél. : 03 21 99 30 31

Télécopie : 03 21 99 38 50

Consultations Externes : 03 21 99 39 72

Boulogne-sur-Mer, le

DUPPLICATA

